

## Tails : le cap des 20 000 fiches de pêche a été franchi

*Le téléchargement, le 1<sup>er</sup> novembre 2018, de la 20 000<sup>e</sup> fiche de pêche sur l'application Tails a marqué une étape majeure dans la collecte sur tablette de données sur la pêche à petite échelle en Océanie. Or, par un curieux hasard, cette 20 000<sup>e</sup> fiche a été enregistrée par l'enquêteur qui avait saisi la toute première fiche de pêche en 2016, au cours de la première campagne d'essais<sup>1</sup>. Que de chemin parcouru depuis... Des améliorations considérables ont été apportées ces dernières années aux méthodes de collecte des données sur la pêche à petite échelle, que les pays insulaires océaniques sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à utiliser à des fins de gestion des ressources.*

Les agents chargés de la gestion des données halieutiques à la Communauté du Pacifique (CPS) ont récemment remarqué que le nombre de fiches de pêches saisies sur Tails approchait les 20 000. Qui donc allait soumettre la 20 000<sup>e</sup> ? Un agent de gestion communautaire des pêches enregistrant sur une île lointaine de Vanuatu le nombre de thons jaunes pêchés sur un DCP de type « vatu ika » conçu et construit localement ? Un agent du Service des pêches des Îles Cook procédant, sur le wharf de Rarotonga, à l'échantillonnage de mahi mahi pêchés par des touristes d'Auckland venus, comme tant d'autres, découvrir les attraits touristiques du pays ? Ou un enquêteur des Tonga enregistrant les captures de thazards d'un petit ligneur local ?

Il s'avère que la 20 000<sup>e</sup> fiche de pêche a été transmise par Slade Benjamin, l'enquêteur du Service des pêches de Nauru qui avait aidé à la mise au point de la version initiale de Tails et enregistré la toute première fiche de pêche, récupérée au-



Slade Benjamin (Service des pêches de Nauru) saisit la toute première fiche de pêche sur l'application Tails en février 2016. (Crédit photo : Andrew Hunt, CPS)

près d'un pêcheur qui avait attrapé un thazard du large et un vivaneau sur un petit bateau, avant d'aller au travail. Slade a joué un rôle essentiel lors des phases de test initiales. Il a notamment donné son avis et formulé des suggestions sur les premières ébauches conceptuelles de l'application, qui est devenue ce qu'elle est aujourd'hui en partie grâce à lui.

Après plusieurs années de collecte de données, et au vu des 20 000 fiches de pêche enregistrées, on ne peut qu'être impressionné par la rapidité avec laquelle l'application a été adoptée, et par les efforts déployés par les services des pêches des pays océaniques qui ont fait le choix de ce type d'outils de collecte de données. Grâce aux fiches de pêche enregistrées sur Tails, on dispose désormais d'une multitude de données sur la pêche à petite échelle. Cette avancée majeure est à mettre au crédit des enquêteurs qui passent chaque année des milliers d'heures à attendre sur les sites de débarquement pour recueillir des données, interroger les pêcheurs et quantifier les captures. Le volume de données collectées est impressionnant, quand on sait que l'application a été testée pour la première fois en 2016.

À mesure que le programme de collecte de données gagne en maturité et que les séries chronologiques augmentent, les informations recueillies livrent un éclairage de plus en plus précieux sur la pêche à petite échelle, et présentent une utilité grandissante du point de vue social. Elles servent aussi à l'établissement du Rapport de situation sur les pêches côtières et des rapports<sup>2</sup> sur le volume des prises de thons dans le Pacifique destinés à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC). Dans certains cas, la collecte de données sur les espèces récifales a facilité la prise de décisions éclairées sur la gestion des pêcheries locales.

Moins de trois ans après la saisie de la première fiche de pêche sur Tails, on compte aujourd'hui une centaine d'enquêteurs répartis dans dix pays insulaires océaniques. Ils ont recensé à ce jour 451 espèces différentes, pour un volume total de 564 092 kg. Les données recueillies ont permis de prendre des décisions de gestion importantes, d'assurer le suivi des DCP côtiers pour en évaluer l'efficacité et de rendre compte à la WCPFC des captures de thonidés réalisées par les petits pêcheurs de la région.

---

### Pour plus d'informations :

**Andrew Hunt**

Analyste/formateur, Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, CPS  
andrewh@spc.int

<sup>1</sup> Voir : [https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/FishNews/149/FNI.149\\_02\\_Hunt.pdf](https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/InfoBull/FishNews/149/FNI.149_02_Hunt.pdf)

<sup>2</sup> <http://fame1.spc.int/en/publications/roadmap-a-report-cards> (en anglais)